

COMMUNE DE



WELLIN

AVIS A LA POPULATION

AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

La Directrice générale f.f de la commune de Wellin informe la population qu'elle a reçu ce 24/12/2015 le projet d'avenant au pacte de majorité reproduit ci-après.

L'adoption de celui-ci sera soumise au vote du Conseil communal en séance publique le 11 janvier 2016 à 20h00 à la Maison communale.

La Directrice générale f.f

Katty ROBILLARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Région wallonne
Province de Luxembourg
Arrondissement de Neufchâteau
Commune de Wellin



**PROJET D'AVENANT N°1 AU PACTE DE MAJORITE
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 JANVIER 2016**

Ce projet est proposé suite :

- à la démission de Monsieur Thierry DAMILOT de sa fonction de Président de CPAS, portée à la séance du Conseil communal du 11 janvier 2016.
- à la nécessité de pourvoir à la vacance du mandat de Président de CPAS

Date de dépôt entre les mains de la Directrice générale f.f
Wellin, le 24/12/2015

La Directrice générale f.f
Katty ROBILLARD



(*) Art L1123-2 CDLD

Au cours de la législature, un avenant au pacte de majorité peut être adopté afin de pourvoir au remplacement définitif d'un membre du collège (... - Décret du 26 avril 2012, art. 13) ou à la désignation du président du conseil de l'action sociale si la législation qui lui est applicable prévoit sa présence au sein du collège communal.

L'avenant est adopté à la majorité des membres présents du conseil.

Le nouveau membre du collège achève le mandat de celui qu'il remplace - Décret du 8 décembre 2005, art. 14).

*(**) Le projet d'avenant au pacte de majorité est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique qui en font partie.*

Partie I : Groupe(s) politique(s) participant au pacte de majorité

GROUPE « Osons ! », ayant obtenu 4 sièges aux élections communales du 14 octobre 2012 et composé des élus suivants :

NOM	PRENOM	N° NATIONAL
BUGHIN-WEINQUIN	Anne	55.07.24-152.41
LAMBERT	Etienne	65.07.25-151.28
CLARINVAL	Valéry	75.06.26-199.56
MARTIN	Jean-Luc	69.10.19-121.52

GROUPE : « Union communale », ayant obtenu 3 sièges aux élections communales du 14 octobre 2012 et composé des élus suivants :

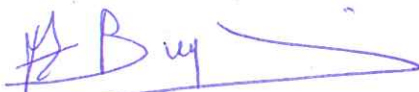
NOM	PRENOM	N° NATIONAL
TAVIER	Guillaume	82.02.12-265.44
MEUNIER	Bruno	74.05.27-029.71
DAMILOT	Thierry	59.02.07-159.11

**Partie 2 : Identité du Bourgmestre, des Echevins et du Président de CPAS
presenti**

Bourgmestre

Nom : BUGHIN-WEINQUIN
Prénom : Anne
Adresse : 42, rue Croix-Sainte-Anne, 6924 LOMPRESZ
N° national : 55.07.24-152.41
Nationalité : Belge
Sexe : F

Signature :



1^{er} échevin

Nom : TAVIER
Prénom : Guillaume
Adresse : 73 rue de Tribois, 6920 WELLIN
N° national : 82.02.12-265.44
Nationalité : Belge
Sexe : M

Signature :



2^{ème} échevin

Nom : LAMBERT
Prénom : Etienne
Adresse : 49 rue Paul-Dubois 49, 6920 WELLIN
N° national : 65.07.25-151.28
Nationalité : Belge
Sexe : M

Signature :



3^{ème} échevin

Nom : MEUNIER
Prénom : Bruno
Adresse : 36 rue Bai-Jouai, 6920 WELLIN
N° national : 74.05.27-029.71
Nationalité : Belge
Sexe : M

Signature :



Président du CPAS

Nom : CLARINVAL
Prénom : Valéry
Adresse : 19 Chemin Saint-Pierre, 6920 WELLIN
N° national : 75.06.26-199.56
Nationalité : Belge
Sexe : M

Signature :

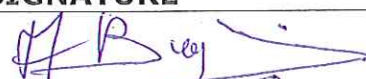
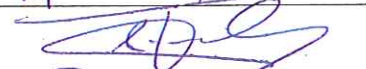

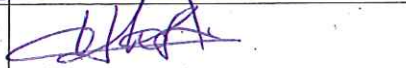


Partie 3 : Signataires du projet d'avenant du pacte de majorité

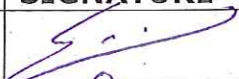


Nous, soussignés, membres élus des groupes politiques repris à la partie I, déclarons soumettre à l'adoption du Conseil communal le présent projet d'avenant au pacte de majorité adopté en séance du conseil communal du 3 décembre 2012.

Nom, prénom et signature des membres de chaque groupe politique partie au pacte de majorité (**)- dans l'ordre alphabétique

Pour le groupe « Osons ! »

NOM	PRENOM	SIGNATURE
BUGHIN-WEINQUIN	Anne	
CLARINVAL	Valéry	
LAMBERT	Etienne	
MARTIN	Jean-Luc	

Pour le groupe « Union communale »

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DAMILOT	Thierry	
MEUNIER	Bruno	
TAVIER	Guillaume	

COMMUNE DE



WELLIN

AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

RECEVABILITE

La Directrice générale f.f de la commune de Wellin déclare que le projet d'avenant n°1 au pacte de majorité qui lui a été remis en date du 24/12/2015 est recevable

Wellin, le 24/12/2015

La Directrice générale f.f

Katty ROBILLARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Katty Robillard', written over a horizontal line.

